



LE
P'TIT DOC'
www.saintdomineuc.fr

ST-DOMINEUC

BIMENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-DOMINEUC

Pharmacie de garde

Pour connaître les pharmacies de garde la nuit, les dimanches et jours fériés, appeler le 32.37.



Messes – Presbytère : 02.99.45.21.21

Samedi 10 avril	16 h 00	Tréverien
Dimanche 11 avril	10 h 30	St-Domineuc
Samedi 17 avril	16 h 00	St-Thual
Dimanche 18 avril	10 h 30	Pleugueneuc

INFORMATIONS MAIRIE



Mairie PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

17 rue Nationale – Tél. : 02.99.45.21.06 accueil@saintdomineuc.fr

N° d'astreinte: 07.85.66.32.90

Horaires d'ouverture:

- lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9 h 30 – 12 h 30
- mercredi, vendredi : 15 h 30 – 17 h 30
- **fermé le jeudi**
- samedi: 10 h 00 – 12 h 30

Les services municipaux restent ouverts pendant le confinement. La porte d'entrée de la mairie sera fermée, merci de sonner pour signaler votre présence. Une seule personne à la fois est autorisée à entrer. Le port du masque et l'utilisation du gel hydro alcoolique sont obligatoires.

École

Suite à l'allocution du président de la République, annonçant notamment la fermeture des écoles le vendredi 2 avril, nous sommes contraints de revoir l'organisation des services périscolaires. Seuls les enfants des personnels prioritaires seront pris en charge par les enseignants sur le temps scolaire.

Sur le temps périscolaire, les mesures présentées ci-dessous **sont applicables le mardi 6, jeudi 8 et vendredi 9 avril 2021** :

Service garderie :

- la garderie du matin sera fermée.
- la garderie du soir sera ouverte de 16h30 à 18 h 00.

Service restauration scolaire :

- le service cantine sera fermé. Les enfants des personnels prioritaires doivent apporter leur repas. Ils seront surveillés par le personnel communal sur le site de leur école.

En résumé :

A partir du vendredi 2 avril au soir les écoles sont fermées. La semaine prochaine, les cours auront lieu en distanciel comme durant le premier confinement. Le calendrier scolaire est modifié puisque toutes les zones scolaires sont en vacances en même temps du 10 au 25 avril au soir. Les écoles rouvriront à partir du 26 avril au matin.

Bibliothèque – Animations

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16 h 30 - 18 h 00
Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00 / 16 h 00-18 h 00,
Jeudi : 16 h 30 - 18 h 00
Vendredi : 16 h 30 - 18 h 00
Samedi : 10 h 00 - 12 h 00.

Le port du masque est obligatoire pour les + de 11 ans. Du gel hydro alcoolique est mis à disposition pour tous à l'entrée.

Animations:

Exposition « Portraits livrés » : l'artiste Luc Pérez est allé à la rencontre des seniors de la Communauté de Communes de Saint-Méen Montauban et a croqué leurs traits au gré des visites lors de l'opération de portage de livres « Votre bibliothèque vous livre ». De cette rencontre est née l'exposition Portraits Livrés, par laquelle l'artiste cherche à donner la parole aux personnes âgées et à les valoriser au travers d'une série de portraits.

Cette exposition est prêtée par la Médiathèque départementale et visible **du 25 mars au 21 mai** à la bibliothèque.

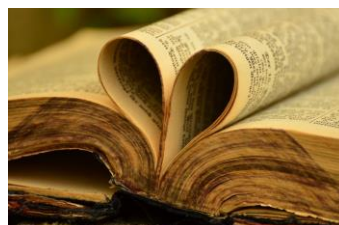
Grainofête « le potager des abeilles » : La grainofête n'ayant pas lieu, Hélène Quentin ne pourra pas proposer l'atelier « le potager des abeilles » mais elle vous propose de poser vos questions concernant les abeilles par écrit. Vous pouvez les déposer à la bibliothèque ou les envoyer à bibliotheque-st-domineuc@wanadoo.fr. Elle y répondra avec plaisir.

Par ailleurs, de nombreux livres ont été achetés sur ce thème alors n'hésitez pas à venir les emprunter.

La p'tite ludo : découvrir et emprunter des jeux de société à la bibliothèque le **vendredi 16 avril de 16h30 à 18h00**, en partenariat avec le Sivu Anim'6 et la Ludothèque Au Bois des Ludes. Fonctionnement de la ludothèque Au Bois des Ludes : adhésion familiale : 17€/an. Coût du prêt : 1€/ jeu / 4 semaines ou 10 € les 11 locations ou 25 € les 36 locations. Caution demandée : 120€. Renseignements : 02 99 54 98 99.

Contacts:

- Site web: <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr>
- E-mail : bibliotheque-st-domineuc@wanadoo.fr
- Téléphone : 02.99.45.27.55



ASSOCIATIONS & DIVERS

Matinée Citoyenne

ANNULÉE

Association Docmae'liens

L'association Docmae'liens va bientôt commencer une activité chorale.

Nous recrutons des personnes de tous les âges, hommes et femmes qui prennent plaisir à chanter ! Pas de niveau requis, juste l'envie de partager un bon moment en musique. C'est une activité proposée gratuitement pour les adhérents de l'association (adhésion à partir de 5€/an).

Plus d'informations au 06.27.71.53.82 ou par mail à

asso@docmaeliens.fr ou sur le site internet

www.docmaeliens.fr

Le club du sourire

Le club du sourire reprend partiellement ses activités en respectant les mesures sanitaires et les gestes barrières :

- Les boules et le palet, tous les jeudis à partir du 1^{er} avril de 14h à 17h sur le terrain de boules ou sous la halle.
- Une marche à porter de tous par petit groupe de six personnes est prévue le jeudi 8 avril à 14h, rendez-vous à la salle du grand clos. À l'issue de cette sortie un petit goûter sera offert.

N'oubliez pas votre masque !

Recherche d'emploi

Recherche une personne pour faire des travaux manuels (peinture, montage de meubles ...) Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le 02.99.45.33.31

Collecte des sacs jaunes

Prochaine collecte de sacs jaunes, **le 15 avril 2021** à sortir la veille au soir. **Merci de les sortir uniquement la veille du ramassage!**

Vaccination

Ouverture de nouveaux centres, fin février à Bain-de-Bretagne, Dol-de-Bretagne, Liffré, Montfort-sur-Meu et Combourg
Possibilité de s'inscrire sur une liste d'attente en appelant le 0 805 690 821. **AVANT**, vous devez vous inscrire sur une liste d'éligibilité auprès de votre médecin traitant et ensuite sur Doctolib.

Jardins familiaux



À la disposition des personnes intéressées : une parcelle de 100 m². Jardins situés à côté du terrain multisports. S'adresser à la mairie.



Joyeuses Pâques

Tarifs 2021

Vous pouvez retrouver les tarifs 2021 des salles municipales et équipements sur le site internet de la commune.

Rassemblement

Pour rappel, un décret du 29 octobre 2020 interdit tout rassemblement de plus de 6 personnes simultanément.

En dehors des manifestations déclarées et autorisées par la préfecture " les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public (...) mettant en présence de manière simultanée plus de six personnes sont interdits."

Lutte contre le bruit – Arrêté municipal

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc. ne peuvent être effectués sur le territoire de la commune que dans les plages horaires suivantes :

- **du lundi au vendredi : de 8 h 00 à 20 h 00**

- **le samedi de 10 h 00 à 20 h 00**

- **les dimanches et jours fériés : interdit.**

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur." *Arrêté municipal n° 2018-46 du 14 juin 2018.*



Ruches

L'apicultrice, Hélène Quentin, a installé le week-end dernier 4 ruches sur la commune au niveau de la prairie du lotissement des Terrasses du canal. Des panneaux d'information et une clôture seront très prochainement installés aux abords du rucher. En mai 4 autres ruches y seront ajoutées.



Publication : mairie de St-Domineuc

Site internet : www.saintdomineuc.fr

Courriel : accueil@saintdomineuc.fr

Tél. : 02 99 45 21 06